



Communiqué de presse

La Banque Populaire lance *Fructi Sécurité* ^{septembre 2016} et *Fructi Sécurité PEA* ^{septembre 2016}

Paris, le 26 avril 2010

La Banque Populaire lance *Fructi Sécurité* ^{septembre 2016} (dans le cadre du Compte Titres Ordinaire – et de l'assurance vie) et *Fructi Sécurité PEA* ^{septembre 2016} (dans le cadre du Plan d'Épargne en Actions), deux nouveaux Fonds Commun de Placement (FCP) à capital garanti à l'échéance du 9 septembre 2016 ⁽¹⁾. Ces FCP sont d'une durée de placement de six ans et treize jours. Leur objectif est de proposer une participation à l'évolution de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50. La période de souscription s'étend du 23 avril 2010 au 26 août 2010 avant 12h30.

Objectif de performance

Fructi Sécurité ^{septembre 2016} et *Fructi Sécurité PEA* ^{septembre 2016} appartiennent à la catégorie des « fonds à formule » ⁽²⁾. Leur objectif est d'offrir au porteur à l'échéance, soit le 9 septembre 2016, 100 % de la valeur liquidative de référence ⁽¹⁾, majorée de 60 % de la performance moyenne finale de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50. La performance moyenne finale de l'indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des 12 performances de l'indice calculées aux dates de constatations semestrielles ⁽³⁾, depuis l'origine de la formule. Les performances sont retenues pour leur valeur réelle.

Garantie du capital ⁽¹⁾ sous réserve de conserver ses parts jusqu'à l'échéance

Les investisseurs sont assurés de récupérer le montant de leur investissement initial ⁽²⁾, hors commission de souscription, sous réserve de conserver leurs parts jusqu'à l'échéance, soit le 9 septembre 2016.

Illustration du mécanisme de la formule

Différents scénarii (défavorable, intermédiaire et favorable) sont présentés dans les prospectus simplifiés.

Durée maximale de la formule : six ans et treize jours

Fructi Sécurité ^{septembre 2016} et *Fructi Sécurité PEA* ^{septembre 2016} sont construits dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de six ans et treize jours. La commission de rachat est nulle à l'échéance. Cependant, toute demande de rachat de parts avant l'échéance est possible à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour là (une commission de rachat maximale de 4 % sera alors due). Le porteur ne bénéficie plus, dans ce cas, de la garantie du capital.

(1) Hors commission de souscription et hors prélèvements sociaux. Pour l'assurance vie : hors frais d'entrée et de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

(2) Classification AMF

(3) Les 28 février 2011, 31 août 2011, 29 février 2012, 31 août 2012, 28 février 2013, 30 août 2013, 28 février 2014, 28 août 2014, 27 février 2015, 31 août 2015, 26 février 2016 et 2 septembre 2016.



Le profil type de l'investisseur auquel sont destinés *Fructi Sécurité* septembre 2016 et *Fructi Sécurité PEA* septembre 2016

Fructi Sécurité septembre 2016 et *Fructi Sécurité PEA* septembre 2016 s'adressent à une clientèle de particuliers prudente qui souhaite s'exposer sur les marchés actions sans prendre de risque sur son capital, sous réserve de la conservation des parts jusqu'à l'échéance.

Autres caractéristiques :

- CTO/PEA : Commission de souscription de 2,5 % jusqu'au 26 août 2010, non acquise au fonds. La commission de souscription sera de 4 % à compter du 26 août 2010, acquise au fonds.
- Dans le cadre de l'assurance vie, pendant la période de commercialisation, aucune commission de souscription, seuls les frais d'entrée du contrat s'appliquent.
- Commission de rachat nulle à l'échéance de la formule. En cas de sortie anticipée, commission de rachat maximale de 4 % (dont 2 % acquis à l'OPCVM après le 26 août 2010).
- Frais de gestion annuels : au maximum 2 % TTC (valeur liquidative de référence multipliée par le nombre de parts). Ces frais sont prélevés directement sur l'actif du fonds à chaque valeur liquidative. Ils sont sans impact sur la garantie du capital.
- Valeur d'origine de la part : 100 euros au 23 avril 2010.
- Période de souscription s'étend du 23 avril 2010 au 26 août 2010 avant 12h30 dans le cadre du Compte Titres Ordinaires et du PEA et du 23 avril au 12 août dans le cadre de l'assurance vie

Code ISIN de *Fructi Sécurité* septembre 2016 : FR0010874214

Eligibilité : contrats d'assurance vie et Compte Titres Ordinaires

Code ISIN de *Fructi Sécurité PEA* septembre 2016 : FR0010874206

Eligibilité : PEA

Fructi Sécurité septembre 2016 et *Fructi Sécurité PEA* septembre 2016 sont des fonds gérés par Natixis Asset Management. Les prospectus simplifiés sont disponibles sur le site www.fructi-securite.com et en agence Banque Populaire.

A propos de Natixis Asset Management :

Natixis Asset Management est l'expert européen de Natixis Global Asset Management. Basée à Paris, elle se place aux tout premiers rangs des gestionnaires d'actifs européens avec 305 milliards d'euros sous gestion et près de 610 collaborateurs au 31 décembre 2009. Natixis Asset Management propose aux investisseurs institutionnels, entreprises, distributeurs et réseaux bancaires une gamme complète de produits et de solutions d'investissement, toutes classes d'actifs confondues. Pionnière reconnue avec plus de 25 ans d'expérience, Natixis Asset Management est également, de par ses encours, un des leaders de la gestion ISR en France et en Europe.

A propos de la Banque Populaire :

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 18 Banques Populaires régionales, de la CASDEN Banque Populaire et du Crédit Coopératif. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la bancassurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. La Banque Populaire, avec 9,5 millions de clients (dont 3,6 millions de sociétaires) et 3 430 agences, fait partie du 2e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE. Pour la seconde année consécutive, les Banques Populaires sont lauréates du palmarès «Élu Service Client de l'Année 2010», catégorie banque.

Contacts presse BPCE – Banque Populaire

Marc Cogrel : 33 (0)1 58 40 47 81

Christine Françoise : 33 (0)1 58 40 47 81

Contact presse Natixis Epargne Financière

Sabine Baudin : 33 (0)1 78 40 98 34

presse@bpce.fr - www.bpce.fr